

Des sculptures de Christian Hirlay sont arrivées dans la galerie !



Le saviez-vous ?

Tous les prix sont dans la galerie

Dans la galerie à Bergerac, il est toujours possible de se faire plaisir ou d'offrir une œuvre car les prix vont de 50 à 20 000 euros. De plus, quel que soit le prix, des facilités de paiements sont envisageables.

En avez-vous entendu parler ?

Acquisition et défiscalisation

Les S.A, les S.A.R.L, les E.U.R.L, les artisans ou les professions libérales peuvent bénéficier de cet avantage, quelle que soit la nature de l'activité exercée.

L'article 238bis AB du Code général des impôts, encourage les entreprises à investir dans l'art par des déductions fiscales avantageuses. Ainsi, il est possible, de déduire du résultat de l'année d'acquisition et des 4 années suivantes, 100% du montant de vos achats d'œuvres originales, d'artistes vivants, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. L'œuvre est enregistrée en immobilisation et doit être exposée dans les locaux pendant 5 ans. Cette option est à mentionner auprès de votre comptable !

Une autre option d'achat méconnue !

Le leasing est applicable aux œuvres d'art – Location financière

Conformément à l'article 39-1-1 du code général des impôts l'administration fiscale classe le leasing d'œuvres d'art au titre de charges de fonctionnement. L'utilisation de ce type de financement pour l'acquisition d'œuvre d'art entre dans le cadre de la décoration et l'aménagement des bureaux au compte 6068 du plan comptable général, au même titre que la location de végétaux, de mobilier ou l'achat de tels éléments d'aménagement des espaces professionnels.

En complément de l'article 238 bis AB du Code général des impôts, le leasing favorise l'introduction d'œuvres d'art dans les espaces professionnels. Il soutient la création artistique contemporaine et encourage les sociétés à diffuser les valeurs de créativité et d'ouverture véhiculées par l'art.

Au programme, deux évènements :

En novembre, la galerie a été sélectionnée et participera du 7 au 17 novembre 2024, avec Valem et Didier Caudron, au salon **ANTICA NAMUR** : Salon des arts et des antiquités de Namur, qui réunit 120 galeristes et antiquaires belges et étrangers et qui attire plus de 27 000 visiteurs. 47^{ème} édition.

Namur Expo - 2, Avenue Sergent Vrithoff - 5000 Namur - **Belgique**

Si vous souhaitez recevoir une invitation, il suffit de me la demander !

STAND E15



3 Place du Dr Cayla
centre historique
24100 BERGERAC
06 80 31 09 56

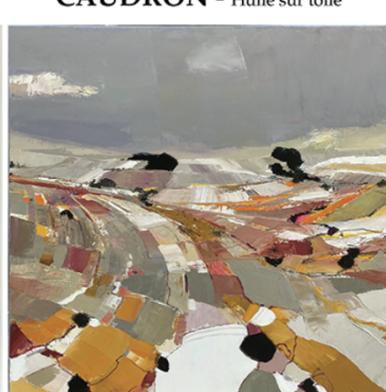
www.galeriebenedicteginiaux.fr
contact@galeriebenedicteginiaux.fr



VALEM - Bronze



CAUDRON - Huile sur toile



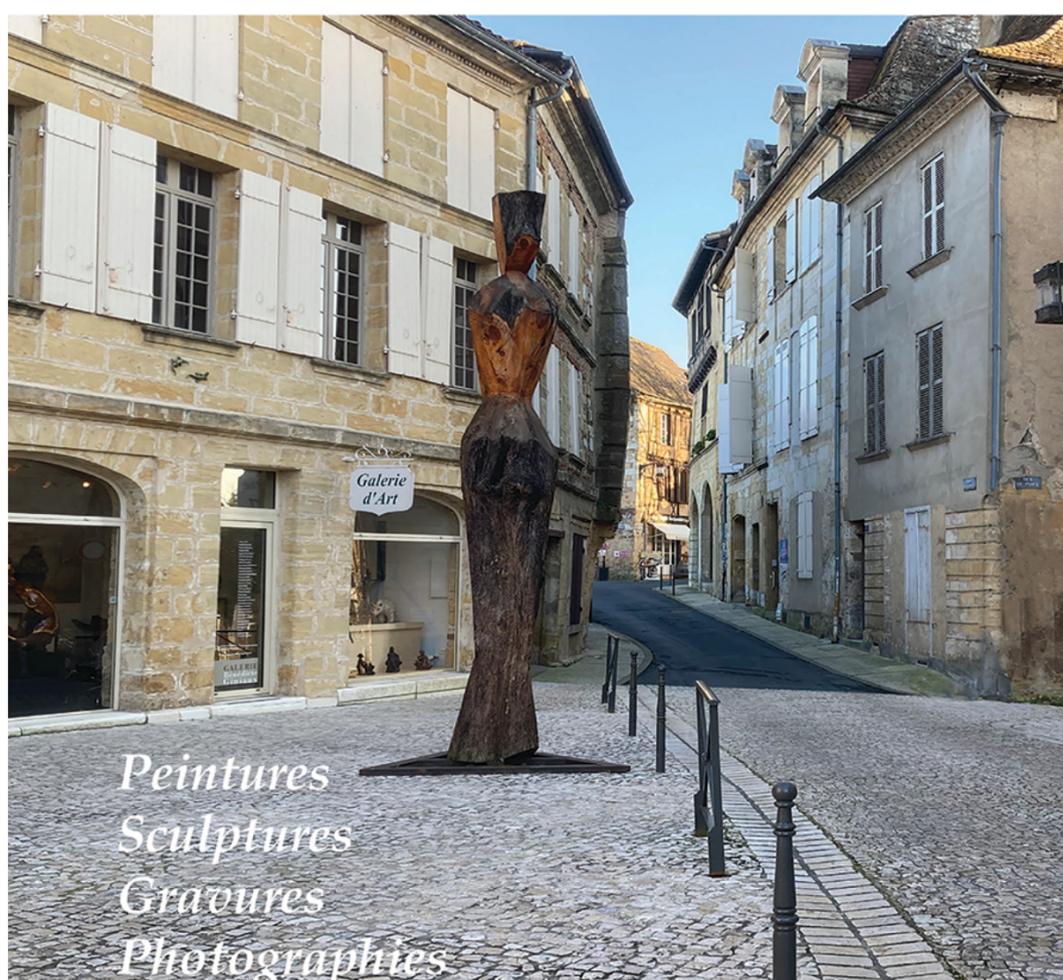
Fine Art Fair depuis 1977

Rendez-vous du 7 au 17 novembre 2024 - www.antica.be

En décembre, la galerie présentera une exposition du 5 au 15 décembre 2024 : « **Les inédits** », œuvres signées par les artistes de la galerie. Ce sera une magnifique occasion de proposer un renouveau et de nombreuses surprises pour tous les curieux, les collectionneurs et les amateurs de la galerie !

Vernissage prévu le jeudi 5 décembre de 18h à 21h

« Les inédits » 24 artistes
du 5 au 15 décembre 2024



Peintures
Sculptures
Gravures
Photographies

Galerie Bénédicte Giniaux



Centre historique
3 place du Dr Cayla
BERGERAC



Tous les jours
de 11h à 19h
06 80 31 09 56

Visiter le site de la galerie

Vous pouvez venir visiter la galerie tous les jours !

En venant de loin, et en dehors des expositions programmées, n'oubliez-pas de m'appeler pour vérifier ma présence car je suis parfois en livraison ou en déplacement.

Au plaisir de vous présenter toutes ces merveilles !

Voir la rubrique Édition

« L'art est une représentation, nous ne devons penser qu'à représenter ; il faut que l'esprit de l'artiste soit comme la mer, assez vaste pour qu'on n'en voie pas les bords, assez pur pour que les étoiles du ciel s'y mirent jusqu'au fond. » *Gustave Flaubert*